

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION DE CERTAINEMENT

ESZTER KOÓS

Université Eötvös Loránd
Múzeum körút 4/C
H-1088 Budapest
Hongrie
koos.eszter@gmail.com

Abstract: The aim of this paper to describe the various uses of the adverb *certainement* 'certainly', based on 16th-century French texts. Having provided a short summary of the treatment of *certainement* in contemporary grammars, in the first – theoretical – part I will argue that the development of adverbs is a part of grammaticalisation processes. Based on the examples of *Frantext*, I will show that *certainement* was present in 16th-century French both as an adverb of manner and as a sentential adverbial.

Keywords: *certainement*, adverb, sentence adverbial, grammaticalisation, 16th century

I. Introduction

Beaucoup d'études s'occupent de la description des adverbes modaux en français contemporain, mais les modalisateurs en diachronie sont moins explorés. Notre objectif est de décrire les valeurs sémantiques et pragmatiques de l'adverbe *certainement* à partir des données du XVI^e siècle¹.

En ce qui concerne le français actuel, dans le classement syntaxique de Molinier & Levrier (2000), *certainement* appartient aux adverbes de phrase disjonctifs d'attitude, à l'intérieur de ce groupe, aux adverbes modaux (*apparemment, assurément, forcément, certes, peut-être*). Ces adverbes ne forment pas de classe homogène, ils diffèrent selon des points de vue formels, fonction-

¹Ce travail fait partie d'une recherche sur les changements sémantiques et pragmatiques de *certainement*.

nels, syntaxiques et sémantiques. *Certainement* peut avoir plusieurs significations qui varient selon le contexte ou selon sa position dans la phrase.

Nous voudrions montrer quel est l'état de l'évolution de *certainement* au XVI^e siècle. Plus précisément, s'il y a des traces de l'affaiblissement de l'adverbe de manière et quels sont ses emplois comme adverbe de phrase. Mais premièrement, nous montrons que le processus par lequel un adverbe de manière devient un adverbe de phrase fait partie de la grammaticalisation. Notre corpus est constitué par l'ensemble des occurrences de *certainement* dans *Frantext* (224) et éventuellement, on recourt au *Dictionnaire du Moyen Français*.

2. Grammaticalisation et l'évolution de *certainement*

L'évolution des adverbes modaux appartient, au sens large de la définition, à la grammaticalisation. En ce qui concerne la subjectification dans la grammaticalisation, Traugott (2004) donne l'exemple des adverbes de manière devenus adverbes modaux. La signification de ces adverbes évolue vers une subjectivité plus grande : elle est de plus en plus associée à l'attitude du locuteur. Le changement d'«Adverbe interne de Proposition > Adverbe de Phrase > Particule Discursive» est «une évolution supplémentaire» de la grammaticalisation (*op.cit.* : 295–296). Normalement, cette évolution nécessite la réduction de l'autonomie et de la portée syntaxique, mais Traugott montre que ces caractéristiques ne sont pas essentielles pour la grammaticalisation. Dans ce sens-là, elle donne la nouvelle définition de la grammaticalisation : «le processus par lequel le matériau lexical devient grammatical dans les contextes pragmatiques et morphosyntaxiques fortement contraints, et par lequel du matériau déjà grammatical devient plus grammatical» (*ibid.* : 325).

Les travaux de Combettes (1995; 1997; 2006) sur les adverbes contextuels sont basés sur la grammaticalisation, mais dans la plupart des cas il s'occupe des syntagmes prépositionnels portant sur l'énonciation elle-même. Il constate qu'un changement de valeur se produit toujours de la composante propositionnelle vers la composante textuelle, après vers la composante expressive (Combettes 1995 : 38). C'est à partir de ces trois composantes qu'il examine les adverbes contextuels : «l'adverbial est complément de verbe, en position postverbale (*X agit sincèrement*), il se spécialise dans des contextes de verbes de parole (*X dit sincèrement que...*); après un déplacement en zone initiale (*sincèrement, je dis que...*), une ellipse conduit à : *sincèrement, P*»

(Combettes 2006 : 49–50). Ces étapes ne sont pas obligatoires, quelquefois l'évolution ne concerne que deux étapes sur ces trois, mais il faut souligner qu'il ne s'agit pas d'un simple remplacement d'une signification à l'autre.

Même s'il ne s'agit pas de changement morphologique, à cause des changements syntaxiques et pragmatiques, on peut décrire l'évolution de *certainement* comme une sorte de grammaticalisation à quatre étapes. (Féron 2002) En ancien français, *certainement* est un adverbe de manière, il est intégré à la proposition. A partir du moyen français, *certainement* renforce l'assertion donc il a une valeur pragmatique à côté de la valeur circonstancielle. Ensuite, son emploi comme adverbe de manière devient assez rare². En dernier lieu, *certainement* comme adverbe de phrase devient polysémique : soit il renforce l'assertion, soit il marque une conjecture, dans ce cas-là, il signifie « il est certain que *p*, je suis certain que *p* ».

La première attestation de *certainement* est datée de 1165. En ancien français, à côté de *certainement*, il existait l'adverbe *certement* aussi, dérivé de l'adjectif *cert*. (L'adjectif *cert* est issu du latin classique *certus*, l'adjectif *certain* est issu du latin populaire *certanus*.) La forme *cert* a été supplantée par *certain*. (Dans le corpus de DMF, on ne trouve pas d'exemple pour *certement*.) Chez Tobler-Lommatzsch, *certainement* est uniquement un adverbe de manière. Tandis que chez Wartburg, il est attesté comme adverbe de phrase dès le XVI^e siècle.

En analysant les occurrences de *certainement* dans *Le Livre du voir dit* (1364) de Guillaume de Machaut, Féron (2002) distingue trois interprétations possibles de *certainement*. La première interprétation (A) concerne l'adverbe de manière « [. . .] incident au verbe mais portant (sémantiquement) sur le verbe et sur le sujet ».

² Les opinions sont divergentes concernant l'homonymie syntaxique de *certainement* en français actuel. Selon Molinier & Levrier (2000 : 99), il ne peut pas être interprété comme adverbe de manière : « [. . .] la sémantique de l'adjectif base de plusieurs de ces adverbes les rend compatibles aussi bien avec la fonction adverbe de manière qu'avec la fonction adverbe modal — fonctions qu'ils ont jouées simultanément dans le passé (cf. apparemment, assurément, certainement, manifestement. . .), ils se sont progressivement spécialisés dans la fonction d'adverbes modaux. On ne dit plus aujourd'hui il parle assurément, mais il parle d'une manière assurée ou sur un ton assuré, je sais cela certainement, mais je sais cela de manière certaine, il a montré manifestement son ignorance, mais il a montré de façon manifeste son ignorance [. . .]. » D'après Hansén, *certainement* peut être adverbe de manière aussi, mais cet emploi est très rare au XX^e siècle, en plus, il ne donne pas d'exemple. Selon le *Trésor de la langue française*, la signification d'une manière certaine est vieillie, mais il donne un exemple du XX^e siècle : « Ceux qui n'étaient pas atteints s'enroulaient dans // les draps des pestiférés afin de mourir certainement » (P. Camus : *La Peste*, Paris : Gallimard.1947 : 1297.).

- (1) Et si *sai certainement* que je ne ferai ja vers vous fausseté par coi je doive avoir nul blasme³.

Selon l'interprétation B, l'adverbe porte sur l'ensemble de la proposition «[...] indiquant que la survenue de l'événement exprimé par la proposition est certaine». La proposition doit évoquer un événement et le contexte concerne la réalisation de l'événement à un ou plusieurs moments du temps.

- (2) Mais *certainement* on verra
 Tout clerement, je n'en doubt mie,
 La fleur de lis croistre en l'ortie
 Et le fruit naistre en la racine [...] ⁴

L'interprétation C concerne l'adverbe contextuel de l'énoncé. *Certainement* porte sur l'ensemble de la proposition et il n'entre pas dans la structure de l'énoncé, il est extérieur à celui-ci. Il explicite la position du locuteur au regard de la vérité du contenu, en général, il suit la conjonction *car*.

- (3) Je vous mercy de ce que la longueur de mes escriptures ne vous anule point; *car certainement*, quant je commence, je n'i sai faire fin, pour la tresgrant plaisance que je pren en penser, en parler et en escrire⁵.

En ce qui concerne le développement des adverbes de phrase, l'analyse des textes du XVI^e siècle est importante: «Il y a forcément, au moins durant une certaine période—et le XVI^e siècle est particulièrement pertinent sur ce point—coexistence des valeurs en concurrence et faits de polysémie: fonction référentielle et fonctions pragmatiques peuvent fort bien apparaître, dans le même contexte, pour la même expression» (Combettes 1997:52). Combettes constate aussi que les adverbes en *-ment* (*naturellement*, *évidemment*) qui appartiennent au même groupe que *certainement* dans la classification de Molinier & Levrier (2000) ne portent pas encore sur l'ensemble d'un énoncé chez Montaigne, même s'ils représentent une certaine ambiguïté.

³ G. de Machaut: «Le Livre du voir dit (le dit véridique)», in: P. Imbs (ed.): *Librairie générale française* (Coll. *Lettres gothiques*), 1999: 432, in: Féron (2002).

⁴ *Ibid.*: v. 4786.

⁵ *Ibid.*: 12612-4.

3. *Certainement* comme adverbe de manière au XVI^e siècle

Selon les recherches de Féron (2002), *certainement*, au XVI^e siècle, comme adverbe de manière peut se combiner exclusivement soit avec un verbe de connaissance :

- (4) [...] car il avoit appris du depuis et *sçeu certainement* que tout ce qu'on lui en avoit fait entendre de ce costé-là et ce qu'il lui en avoit escrit, estoit faux [...]⁶

soit avec un verbe de croyance :

- (5) [...] et je le seray encore plus d'aller voir Paschal, et de lire son histoire avec toy. Et je *croy certainement* que si nous avons tenu en quelque reputation les hystoriens estranges, d'oresnavant ils il auront le nostre à une grande admiration [...]⁷

et, rarement, avec un verbe d'énonciation :

- (6) [...] Aristote *dit certainement* que c'est un don de Dieu, quand nous sommes forts, justes, magnanimes, temperez [...]⁸

On peut voir que ces trois cas existent au XVI^e siècle aussi, mais l'emploi de *certainement* comme adverbe de manière se diversifie pour cette époque. On le trouve p.ex. avec les verbes *guider*, *enseigner*, *assurer* ou *signifier* :

- (7) Icy doncques calleray mes voilles, remettant le reste au livre en ce consommé du tout, et diray en un mot que le bleu *signifie certainement* le ciel et choses celestes, par mesmes symboles que le blanc signifioit joye et plaisir⁹.

⁶ P. de L'Estoile : *Registre-journal du regne de Henri III*, tome 4, 1582–1584 : 97 (*Frantext*).

⁷ G. de Brués : *Les Dialogues de Guy de Brués contre les nouveaux académiciens*, 1557 : 224. (*Frantext*)

⁸ *Ibid.* : 230.

⁹ F. Rabelais : *Gargantua*, 1542 : 112 (*Frantext*).

- (8) Car nostre raison et intelligence est enveloppée en tant de manières de folles resveries pour nous abuser, et est sujette à tant d'erreurs, et s'achoppe à tant d'empeschemens, et si souvent tombe en perplexité, qu'elle est bien loin de nous guider *certainement*¹⁰.

Comme adverbe de manière, *certainement* peut être modifié par un adverbial de degré comparatif :

- (9) Et puis que Dieu a permis que vous aiez tant attendu, la fin qu'il y donnera vous enseignera encor *plus certainement*¹¹.

En outre, *certainement* peut figurer dans des phrases exclamatives et interrogatives (contrairement aux adverbes modaux qui n'accompagnent que des phrases assertives) :

- (10) Et croyez *certainement* et pour vray qu'il emmenera vostre bonne amy Gribouille si bientost n'y remediaz¹².

- (II) BONTAMS
 Au moins tu reconois ta faute.
 HUMEVENT
 Encor ne sçay-je bonnement.
 BONTAMS
 Veux-tu sçavoir CERTAINEMENT ?
 HUMEVENT
 Je le veu bien.
 BONTAMS
 Va t'en leans
 Voir chez vous si elle est dedans
 Vostre maison¹³.

4. *Certainement* comme adverbe de phrase au XVI^e siècle

Nous pouvons constater qu'à partir du XIV^e siècle, non seulement les emplois de *certainement* comme adverbe de manière se diversifient, mais en ce

¹⁰ J. Calvin : *Institution de la religion chrestienne, livre second*, 1560 : 51 (*Frantext*).

¹¹ J. Calvin : *Lettres à Monsieur et Madame de Falais*, 1543–1554 : 121 (*Frantext*).

¹² Anonyme : *Les Chroniques admirables*, 1534 : 266. (*Frantext*)

¹³ J.-A. Baïf : *Le Brave*, 1573 : III (*Frantext*).

qui concerne les changements sémantiques comme adverbe de phrase aussi. Nous avons signalé ci-dessus que dans *Le voir dit* tantôt il signifiait la réalisation d'un événement, tantôt, avec la conjonction *car*, il marquait l'attitude du locuteur. Dans la plupart des cas, *certainement* se trouve à la tête de la phrase. Le locuteur peut l'utiliser pour confirmer ses propres paroles ou pour affirmer une proposition.

Selon Féron (2002 : 29), son emploi absolu date de XVII^e siècle, et en ce qui concerne le XVI^e siècle, on n'en trouve aucun exemple dans les textes de Frantext¹⁴.

Certainement peut figurer dans une réponse à une question totale qui demande une confirmation de sa valeur de vérité. Il peut se combiner avec *oui* ou *non*. Dans le cas de *certainement*, il s'agit d'une confirmation renforcée par rapport à un simple *oui* qui est une confirmation plus faible, sans engagement de la part du locuteur. (Contrairement à l'observation de Féron, cet emploi a déjà des traces au XIV^e siècle¹⁵.)

(12) NICOT [...] Ne sera il pas raisonnable que j'acomode le malade de beaucoup plus de commoditez ?

AUBERT *Ouy certainement*¹⁶.

En ce qui concerne la négation, le locuteur s'oppose aux propositions antérieures :

(13) NICOT [...] meriterois tu pour cela punition ?

AUBERT *Non certainement*¹⁷.

(14) — Veus-tu donc que l'on laisse faire et dire aux hérétiques tout ce qui leur plaira, sans leur faire aucune résistance ?

¹⁴ Par contre, on a un exemple du XV^e siècle : « Quant on baptise aucun enfant, soit filz, soit fille, se la fille a deux parrins, elle aura deux barons ou plus ; et aussi se le filz a deux marines, et il vit eage d'homme, il aura deux femmes ou plusieurs. *Certainement*, dist Ampelune Hucquette. Je doy bien maudire l'eure que Willequin, mon mary, en eut oncques tant, car il en a trois accointes sans celles que point ne sçay. » (Aanonyme : *Les Evangiles des quenouilles I*, c. 1466–1474 : 87 (DMT).)

¹⁵ Mais de ce lay que vous me dites, // Est ce voirs que vous le feistes ? // LAMANT. *Certeinement*, ma dame, oil. (G. de Machaut : *Remède de Fortune*, c.1341 : 136 (DMT)).

¹⁶ G. de Brués : *Les Dialogues de Guy de Brués contre les nouveaux académiciens*, 1557 : 249 (Frantext).

¹⁷ *Ibid.* : 257.

—*Nanni certainement*, je ne le veux pas, mais mon intencion est qu'on leur résiste par bon et convenable moyen et comme leur ont autrefois résisté les sages et gens de Dieu¹⁸.

Certainement peut marquer l'affirmation de la proposition, il est alors lié aux convictions du locuteur. Dans cet emploi-là, il se trouve souvent avec *car*, qui introduit la proposition suivante :

- (15) ceste hardiesse de t'invoquer, ce desir de m'amander, d'où vient que je parle encores, et te puis appeler mon Dieu? *Certainement* c'est de toy: *car* d'où vient le bien que de toy¹⁹?

Les recherches sur l'adverbe *voire* (Rodriguez Somolinos 2006) prouvent qu'à partir du XVII^e siècle, sa valeur assertive s'affaiblit. «Ce n'est rien d'autre que le simple fait que renforcer une assertion, c'est par la même signaler que cette assertion avait besoin de l'être, et qu'elle pouvait donc être combattue» (Anscambre 1981: 118). C'est le cas d'autres adverbes aussi comme *certainement*, *certes*, *sans doute* : au départ, ils marquent le renforcement de l'assertion ou la certitude du locuteur, puis ils parviennent à obtenir un sens de mise en doute ou de conjecture.

Certainement peut donc s'employer en phrase hypothétique. Dans l'exemple (16) *certainement* se trouve en tête de phrase, il porte sur l'ensemble de l'énoncé. Dans l'exemple (17), il précède la principale. Dans ces deux exemples, l'adverbe signifie que l'hypothèse et sa conséquence peuvent se réaliser.

- (16) *Certainement* si tu demandes à un pyrate, s'il fait bien d'aller courir sur la mer, pour surprendre et mettre à mort les pauvres navigans, il te respondra qu'il ne fait nul mal²⁰.
- (17) Et, si la perfection du bien parler pouvoit apporter quelque gloire sortable à un grand personnage, *certainement* Scipion et Laelius n'eussent pas resigné l'honneur de leurs comedies et toutes les mignardises et delices du langage Latin à un serf Afriquain [...]²¹

¹⁸ S. Castellion : *Conseil à la Cœur désolée*, 1562 : 73 (Frantext).

¹⁹ Th. de Bèze : *Chrestiennes méditations*, 1583 : 57 (Frantext).

²⁰ G. de Brués : *Les Dialogues de Guy de Brués contre les nouveaux académiciens*, 1557 : 211 (Frantext).

²¹ M. de Montaigne : *Essais*, 1592 : 250 (Frantext).

En position postverbale, il signifie surtout la probabilité :

- (18) Or si le Baptesme estoit de Dieu, il a *certainement* eu la promesse de rémission des péchez, de mortification de la chair, de vivification spirituelle, de participation de Christ²².

Certainement exprime souvent la concession dans une structure de type «*certainement p mais q*». (*Certainement* peut se combiner avec d'autres connecteurs concessifs p.ex. *toutefois*.) Le locuteur accepte les paroles de son interlocuteur dans un dialogue et il les cite aussi (ou son propre discours dans un monologue). *Certainement* reçoit sa valeur concessive de la conjonction *mais/toutefois*.

- (19) [...] il y eut un autre vieillard, qui prenant la parole dit, *Certainement* vous nous avez dit merveilles, et choses tres-bonnes que nous n'avions jamais entendues, *Toutefois*, dit-il, vostre harangue m'a fait rememorer ce que nous avons ouy reciter beaucoup de fois à nos grands peres [...]²³
- (20) Qui doute que toute chose douce et aromatique, comme est la pomme dont on fait le bon sidre, ne soit temperee ou chaude? *Certainement* si l'odeur des bonnes pommes, ayant atteint parfaite maturité, se pouvoit longuement reserver, ou en leur jus, ou en huyle, elle se trouveroit des plus delicates *mais* elle consiste en substance si subtile, qu'elle s'evapore en peu de temps [...]²⁴

Comme adverbe de phrase, *certainement* est parfois renforcé par *tout*. Dans ce cas-là, il ne signifie pas la certitude, mais la probabilité.

- (21) Si je mouroy premier qu'une main estrangere
Me feist porter au jour ce vilain vitupere,
Ce seroit bien mourir, mais tout *certainement*
J'endureroy la mort beaucoup plus doucement²⁵.

²² J. Calvin : *Institution de la religion chrestienne*, 1560 : 330 (Frantext).

²³ J. de Léry : *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, 1580 : 412 (Frantext).

²⁴ J. le Paulmier : *Traité du vin et du sidre*, 1589 : 69 (Frantext).

²⁵ A. de Rivaudeau : *Aman : tragédie sainte*, 1566 : 118 (Frantext).

Avec le verbe *devoir*, *certainement* peut exprimer la probabilité, la vraisemblance :

- (22) Aux intervalles de cette douleur excessive, que mes ureteres languissent sans me poindre si fort, je me remets soudain en ma forme ordinaire, d'autant que mon ame ne prend autre alarme que la sensible et corporelle ; ce que je doy *certainement* au soing que j'ay eu à me preparer par discours à tels accidens [. . .]²⁶

5. Quelques mots sur les valeurs de *pour certain* au XVI^e siècle

Parallèlement au développement de *certainement*, il existe plusieurs formes basées de l'adjectif *certain* au cours de l'histoire de la langue française (*à certain, au certain, de certain, pour certain*). Du point de vue de la diachronie, il est avantageux d'étudier le choix des prépositions et leur changement.

A partir des textes anciens, on peut constater qu'il existe une polysémie des emplois des adverbes *pour vrai, pour certain, pour sûr* (Féron 2007). En ancien français, ces formes étaient fréquentes. La première attestation de *pour certain* date de 1320–1324 mais il disparaît au XVII^e siècle. En dehors des emplois comme adverbe de manière et comme adverbe de phrase, il peut fonctionner comme l'attribut de l'objet dans la construction *tenir pour certain que P*. Féron considère cette construction comme originelle et à partir de cela, on peut décrire son évolution de la façon suivante : attribut de l'objet > adverbe de manière > adverbe de phrase.

- (23) Et quant à la tierce partie qui est la chirurgie, on *tient pour certain*, que les Elephans la sçavent, et l'entendent : car ils tirent les dards et fleches hors du corps de ceux qui sont frapez, sans danger ou spasme²⁷.

Comme adverbe de manière, *pour certain* est attaché au verbe et employé le plus souvent avec un verbe d'énonciation :

- (24) Je te dys *pour certain* que plusieurs aultres par couardye sont demeurez perduz et ensepveliz en celle tumbre : aussi seras tu si tu ne prens mon conseil²⁸.

²⁶ M. de Montaigne : *Essais*, 1592 : 762 (*Frantext*).

²⁷ P. Boaistuau : *Le Théâtre du monde*, 1558 : 82 (*Frantext*).

²⁸ J. Flore : *Contes amoureux*, 1537 : 206 (*Frantext*).

- (25) Je le feray moult volontiers, et croyez *pour certain* d'estre delivré dedans deux jours²⁹.

Comme adverbe de phrase, *pour certain* se trouve en tête de phrase, il affirme la proposition :

- (26) *Pour certain* tu n'as plus de mémoire, et ne te souvient de rien³⁰.
- (27) Et, *pour certain*, c'est grand dommage que tant de beaux esprits ne sont limez, et employez à de meilleurs affaires que ceux ausquels la tyrannie des hommes les a seulement asservis³¹.

6. Conclusion

L'observation du corpus nous a fait remarquer que le XVI^e siècle est une période de polysémie où les fonctions de l'adverbe de manière et de l'adverbe de phrase de *certainement* existent en même temps. En plus, le sphère d'application de *certainement* comme adverbe de manière s'étend et ses emplois comme adverbe de phrase aussi tendent à se développer. *Certainement* peut confirmer une réponse ou affirmer une proposition, il peut exprimer la concession et dans quelques cas la probabilité.

Si on essaie d'établir une chronologie précise de ses diverses valeurs, il faut continuer les recherches au moins dans deux directions. D'une part, sur les périodes anciennes pour voir s'il s'agit de l'évolution adverbe de manière > adverbe de phrase (jusqu'ici, les données textuelles ne le prouvent pas) ou s'il y avait une polysémie des fonctions dès le début. D'autre part, il faut mener des recherches concernant les siècles suivants pour pouvoir prouver notre hypothèse concernant l'affaiblissement du sens de renforcement et le développement de la signification de la mise en doute de *certainement*.

²⁹ J. de la Taille : *Le Négromant*, 1573 : 122 (Frantext).

³⁰ J. de Lavardin : *La Celestine*, 1578 : 140 (Frantext).

³¹ C. de Taillefont. *Discours des Camps faëz. A l'honneur, et exaltation de l'Amour et des Dames*, 1553 : 120 (Frantext).

Corpus et dictionnaires

Dictionnaire du Moyen Français (DMF), ATILF – Nancy Université & CNRS. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>

Frantext, ATILF – Nancy Université 2 & CNRS : <http://www.frantext.fr>

Rey, A. (1993) : *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.

Tobler, A. & Lommatzsch, E. (1936) : *Altfranzösisches Wörterbuch*, zweiter band, C-D, Wiesbaden : Franz Steiner.

Trésor de la Langue Française (1977) Paris : C.N.R.S.

Wartburg, W. von (1940) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Leipzig-Berlin : Teubner.

Bibliographie

Anscombre, J.-C. (1981) : Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes. *Cahiers de linguistique française* 3 : 75–124.

Combettes, B. (1995) : Approche diachronique des adverbiaux contextuels. *LINX* 32 : 33–50.

Combettes, B. (1997) : Quelques caractéristiques de l'évolution « des adverbiaux contextuels » au XVI^e siècle. *L'Information grammaticale* 74 : 52–56.

Combettes, B. (2006) : Du niveau textuel au niveau énonciatif dans la grammaticalisation : le rôle du contexte. *Langue française* 149 : 48–60.

Féron, C. (2002) : Le renforcement de l'assertion dans Le voir dit de Guillaume de Machaut. *L'Information grammaticale* 92 : 23–30.

Féron, C. (2007) : Pour vrai, pour certain, pour sûr... : formation et évolution d'adverbiaux en pour. *Langue française* 156 : 61–75.

Molinier, C. & F. Levrier (2000) : *Grammaires des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève/Paris : Droz.

Rodriguez Somolinos, A. (2006) : Voire, modalisation de vérité et renforcement de l'assertion (XIV^e–XVI^e siècles). *Langue française* 149 : 61–76.

Traugott, E. (2004) : Le rôle de l'évolution des marqueurs discursifs dans une théorie de la grammaticalisation. In : M. M. J. Fernandez-Vest & S. Carter-Thomas (eds.) *Structure Informationnelle et Particules Énonciatives. Essai de typologie*, Paris : L'Harmattan. 295–333.